



Groupe communiste & citoyen du Conseil de Paris

Conseil de Paris des 16, 17, 18 et 19 décembre 2025

Vœu relatif à la poursuite du projet de Site de Mise à l'Abri Provisoire (SMAP) dans l'ancienne école Verneuil

Déposé par Raphaëlle Primet, Ian Brossat et les élu·e·s du Groupe Communiste et Citoyen

Considérant que lors de la dernière « Nuit de la solidarité », 3507 personnes sans solution d'hébergement ont été recensées sur le territoire parisien, soit une hausse par rapport à l'édition 2024 ;

Considérant que 855 personnes sont mortes dans la rue en France en 2024 contre 735 en 2023 selon le collectif *Les morts de la rue* ;

Considérant le manque criant de places d'hébergement d'urgence et le besoin grandissant de répondre à l'urgence sociale ;

Considérant le besoin de mettre en œuvre toutes les solutions pour héberger les familles qui en ont besoin ;

Considérant que l'État ne respecte pas son obligation d'assurer un hébergement d'urgence inconditionnel et continu pour toute personne sans-abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale ;

Considérant le projet de Site de Mise à l'Abri Provisoire (SMAP) Verneuil, situé dans les locaux de l'ancienne école Verneuil qui a accueilli depuis avril un SAS d'hébergement géré par l'association Equalis et qui a permis d'accueillir jusqu'à 50 personnes en famille ;

Considérant qu'en juin 2025, la Ville de Paris a décidé de fermer temporairement ce site afin d'y réaliser des travaux permettant d'augmenter la capacité d'accueil à 75 places et de le transformer en établissement « Foyer logement » dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et dans l'objectif plus large de garantir 1000 places d'hébergement sur l'ensemble du territoire afin de faciliter les mises à l'abri ;

Considérant que cette décision s'inscrivait dans l'objectif de rééquilibrer l'offre de solidarité sur le territoire en pérennisant et en améliorant un site dans un arrondissement qui en est largement dépourvu et dont la Maire combat chaque projet à vocation sociale et solidaire ;

Considérant la nécessité de mener à bien ce projet pour produire 75 places d'hébergement d'urgence destinées à des familles cherchant refuge à Paris et considérant que ces places contribuent à limiter la mobilisation de gymnases ;

Considérant qu'au contraire de cette orientation - pourtant adoptée au conseil de Paris d'octobre 2025 via l'adoption de la délibération DSOL 129 qui actait une subvention d'investissement de 371 204 € pour mener les travaux de transformation du site - c'est l'association Pierre Claver qui est désormais pressentie pour reprendre la gestion de l'ancienne école Verneuil dans le 7^e arrondissement ;

Sur proposition de Raphaëlle Primet, Ian Brossat et des élu·e·s du Groupe communiste et citoyen, le conseil de Paris émet le vœu que :

- La Ville de Paris poursuive son projet de développement d'un Site de Mise à l'Abri Provisoire (SMAP) dans l'ancienne école Verneuil et poursuive ses efforts de rééquilibrage en matière d'hébergement d'urgence dans les arrondissements de l'ouest parisien tel que le 7^e arrondissement.